

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XV^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

Séances du mardi 1^{er} octobre 2019

Compte rendu intégral



Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint



<http://www.assemblee-nationale.fr>

SOMMAIRE GÉNÉRAL

1 ^{re} séance	8275
2 ^e séance	8279
3 ^e séance	8307

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

1^{re} séance

Compte rendu intégral

1^{re} séance du mardi 1^{er} octobre 2019

Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint



<http://www.assemblee-nationale.fr>

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. RICHARD FERRAND

1. Ouverture de la session ordinaire (p. 8277)
2. Nomination du Bureau (p. 8277)
M. le président
3. Ordre du jour de la prochaine séance (p. 8277)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. RICHARD FERRAND

M. le président. La séance est ouverte.

(La séance est ouverte à dix heures.)

1

OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

M. le président. Conformément au premier alinéa de l'article 28 de la Constitution, je déclare ouverte la session ordinaire 2019-2020.

2

NOMINATION DU BUREAU

M. le président. L'ordre du jour appelle la nomination des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires de l'Assemblée nationale.

En application de l'article 10, alinéa 3, du règlement, les présidents des groupes se sont réunis hier soir. Ils sont parvenus à un accord sur la répartition des postes et l'ordre de présentation des candidats. Les présidents des groupes La France insoumise et de la Gauche démocrate et républicaine ont toutefois regretté que le règlement ne permette pas à tous les groupes de disposer d'un poste de vice-président.

M. Jean-Paul Lecoq. C'est vrai !

M. le président. Nous prenons acte de cette position.

En application de l'article 10, alinéa 8 du règlement, je proclame, dans l'ordre de leur présentation, vice-présidents :

Mme Annie Genevard ;

M. Hugues Renson ;

Mme Laetitia Saint-Paul ;

M. Sylvain Waserman ;

M. Marc Le Fur ;

M. David Habib.

(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, LR, MODEM, SOC, UDI-AGIR, LT, GDR et parmi les députés non-inscrits.)

Je proclame questeurs :

M. Florian Bachelier ;

Mme Laurianne Rossi ;

M. Éric Ciotti.

(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, LR, MODEM, SOC, UDI-AGIR, LT, GDR et parmi les députés non-inscrits.)

Enfin je proclame secrétaires :

Mme Bérangère Abba ;

Mme Sophie Auconie ;

M. Alexis Corbière ;

Mme Bérangère Couillard ;

M. Yannick Favennec Becot ;

Mme Véronique Hammerer ;

Mme Laure de La Raudière ;

M. Jean François Mbaye ;

Mme Sophie Mette ;

M. Rémy Rebeyrotte ;

M. Gabriel Serville ;

M. Bertrand Sorre.

(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, LR, MODEM, SOC, UDI-AGIR, LT, GDR et parmi les députés non-inscrits.)

Le Bureau de l'Assemblée nationale est donc constitué. Sa composition sera notifiée au Président de la République, au Premier ministre, au président du Sénat et publiée au Journal officiel.

3

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE

M. le président. Prochaine séance, cet après-midi, à quinze heures :

Hommage au Président Jacques Chirac ;

Questions au Gouvernement.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix heures cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu de la séance de l'Assemblée nationale

SERGE EZDRA